



Lettre 9 – Novembre 2020

Voyons-nous, derrière ces migrants, les familles laissées au pays, ces efforts pour trouver l'argent que les passeurs empochent, les espoirs déçus ? Voyons nous derrière ces réfugiés les destructions des maison, les familles décimées, les morts, etc. LA GUERRE ?

« Regardons la réalité avec leurs yeux et écoutons leurs récits le cœur ouvert. »... « Nous n'attacherons pas d'importance à être traités de naïfs pour avoir fait le choix de l'accueil. « Et avec les ressources financières consacrées aux armes ainsi qu'à d'autres dépenses militaires, créons un Fonds mondial, en vue d'éradiquer une bonne fois pour toutes la faim et pour le développement des pays les plus pauvres, de sorte que leurs habitants ne recourent pas à des solutions violentes ou trompeuses ni n'aient besoin de quitter leurs pays en quête d'une vie plus digne. » (Fratelli tutti).

Michel Girard

LES CERCLES

Certains médias ont annoncé que les cercles de silence étaient annulés : Cergy-Pontoise, Colomiers, Pau, Versailles, Villefranche. Avec le confinement, ils seront virtuels. Ne pourrait-on pas **faire à nouveau des cercles virtuels, mais à la même date et la même heure dans toutes les villes de France – comme lors du dernier confinement ? Le dernier mardi du mois, de 18h30 à 19h30**

CENTRES DE RETENTION ADMINISTRATIVE

Ce qu'en pensent diverses ONG

Les CRA ressemblent de plus en plus à des prisons. L'allongement de la durée maximale de rétention [portée de 45 jours à 90 jours en septembre 2018] va dans ce sens. Les CRA sont des lieux de privation de liberté pour étrangers dans l'attente d'une expulsion. Or on sait qu'actuellement, les expulsions sont quasi impossibles puisqu'un très grand nombre de frontières sont fermées (à cause de la pandémie). La preuve en est qu'il n'y a en moyenne depuis mars 2020 que 67 expulsions (dont 37 dans des pays non européens), alors qu'en 2019 il y en avait 253. Donc actuellement, on retient des personnes sans espoir de les expulser. Parmi la population retenue, on observe un véritable sentiment d'injustice par rapport à tout cela : les personnes savent très bien qu'il n'y a pas d'avion pour elles, qu'elles sont là pour rien.

Actuellement, dans ces centres le **protocole sanitaire** qui y est appliqué est soit négligé, soit complètement inefficace. Aussi, des clusters sont aussi apparus aux CRA du **Mesnil Amelot** de **Coquelles** et de **Vincennes**. Si pendant le premier confinement, plusieurs centres avaient fermé et le taux d'occupation s'était révélé plus faible que d'habitude, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il semblerait que, pour les autorités, afficher de la fermeté envers ces personnes étrangères soit plus important que gérer la situation sanitaire.

Les centres de rétention en France s'étaient presque tous progressivement désemplis pendant

le premier confinement. Certains étaient même complètement vides : de Plaisir, Palaiseau, Bordeaux, Guadeloupe, Hendaye, Nice, Rennes et Strasbourg. Mais **les CRA se sont soudainement remplis au maximum juste avant le second confinement**. Les conditions sanitaires sont toujours désastreuses, et les clusters se multiplient.

Mesnil-Amelot

Malgré les mesures de confinement, le centre de rétention du Mesnil-Amelot, comme l'ensemble des centres de rétention en France, continue de fonctionner en dépit des enjeux de santé publique. Les pays tiers gardent leurs frontières fermées ou exigent des tests PCR négatifs avant toute expulsion. En conséquence, afin de pouvoir les expulser, le gouvernement fait pression sur les personnes enfermées pour les pousser à accepter de se faire tester, sous la menace de condamnations pénales en cas de refus qui sont allées jusqu'à 4 mois de prison ferme. Ces condamnations pénales, manifestement illégales puisque contraires au principe du consentement aux soins libre et éclairé, apparaissent également disproportionnées quant au but poursuivi.

Plaisir

Le CRA de Plaisir, comme annoncé précédemment, est devenu CRA Covid : on y place systématiquement les retenus atteints de Covid de la France Métropolitaine. Actuellement il comporte 13 retenus en mode Covid = (26 places en temps ordinaire) ; il est donc plein. Au bout de leur "quatorzaine", les retenus reprennent leur parcours juridique.

Vincennes

Actuellement, 138 personnes sont enfermées dans ce CRA qui fonctionne comme une prison où les personnes sans-papiers sont non seulement privées de leur liberté, mais aussi mises en danger tous les jours par la covid-19. Les personnes qui sont testées positives sont parfois mises à l'isolement total et privées de soins, parfois enfermées avec des prisonniers non malades qui risquent donc d'attraper le virus. Les clusters se développent dans le centre, depuis samedi 14 novembre, une grève de la faim a été lancée dans le bâtiment 2B.

FRANCE

Un rapport vient de paraître sur la **Perceptions et attitudes des catholiques de France vis-à-vis des migrants**. On peut le télécharger sur le site :

<https://www.destincommun.fr/media/cs0dlz5i/more-in-common-french-catholics-report.pdf>

Expulser pérennise la précarité

Au moins **1 079 expulsions** de lieux de vie dits "informels" - squats, bidonvilles, campements - ont été recensées en France métropolitaine entre le 1er novembre 2019 et le 31 octobre 2020, selon le rapport publié lundi 9 novembre sur la base d'observations sur le terrain et d'articles de presse, par un observatoire (la Fondation Abbé Pierre, Médecins du Monde, la Ligue des Droits de l'Homme et le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope).

86 % de ces expulsions se déroulent sur le littoral Nord où des "groupements de tentes" de migrants sont démantelés tous les jours. Le Nord-Est parisien, où vivent des centaines de migrants dans des camps illicites, apparaît également comme l'un des territoires les plus ciblés. Les bidonvilles, habitats plutôt constitués de cabanes, se trouvent, eux, majoritairement en Ile-de-France, et dans la région de Nantes ou de Bordeaux.

84% des expulsions recensées, ne donnent **aucune solution pour un relogement**. Cela ne règle rien, au contraire. Les personnes restent sans abri et dans une situation d'errance : elles s'installent ailleurs dans des lieux cachés pour éviter d'être repérées ou d'une nouvelle expulsion. Souvent, ces lieux, où il n'y a pas de point d'eau ni d'accès aux biens essentiels, sont difficilement accessibles par la route. Cela engendre une rupture dans l'accès aux soins et aux droits. Dans 44% des cas, les biens des personnes sont détruits ou confisqués avant ou pendant une expulsion. Cela peut concerner des personnes qui ne possèdent rien d'autre qu'une tente et une couverture. On ne comprend pas le but de ces destructions... Au final, **expulser des gens pérennise leur précarité**.

Aujourd'hui, les autorités continuent d'organiser ces opérations alors que les 65 précédentes ont prouvé qu'elles étaient **inefficaces**, et que leur seul effet était de **disperser** les personnes. Lors d'une récente enquête auprès des personnes exilées ayant vécu au moins une évacuation [<http://www.watizat.org/rapport-CEDRE/>], **75% des personnes interrogées ayant été hébergées ont indiqué avoir été remises à la rue à la suite d'un de ces démantèlements**.

CÔTES D'ARMOR

Des élus critiquent l'attitude de la préfecture des Côtes-d'Armor vis-à-vis de jeunes migrants non accompagnés, « **mineurs ou jeunes majeurs, arrivés mineurs** ». Une fois sortis de la prise en charge réglementaire par les services du conseil départemental (aide sociale à l'enfance), ils sont livrés à eux-mêmes : « ils ont pour la plupart trouvé un hébergement solidaire en famille, sans aucune aide de l'État, et ont pu s'inscrire dans des formations diplômantes afin de réaliser ce pour quoi ils sont venus ici, c'est-à-dire travailler et espérer un meilleur avenir. » Une fois expulsés du dispositif, la préfecture ne souhaite plus les rencontrer pour étudier une autorisation de séjour et donc de travail. Beaucoup d'entre eux avaient trouvé un employeur pour la rentrée de septembre en apprentissage, une inscription en CFA et l'espoir d'une situation moins compliquée. Les employeurs avaient prévu leurs commandes en fonction et planifié leur année de travail.

CALAIS

Le 29 septembre 2020, un **campement de quelque 800 personnes a été évacué**. Il y a eu l'obligation, au petit matin (...), de monter dans des bus en direction de centres d'hébergements éloignés du Calais (Toulouse, Nice, Brest...). L'encerclement par les forces de l'ordre du terrain expulsé, le bouclage du périmètre ont empêché les interventions des associations humanitaires, et l'arrestation des personnes refusant de monter dans les bus.

Huit associations d'aide aux migrants à Calais (L'Auberge des Migrants, la Cabane Juridique, la Fondation Abbé Pierre, Help Refugees, Project Place, Salam, le Secours Catholique et Utopia 56) se sont associées à onze migrants pour lancer une **procédure en justice contre la préfecture du Pas-de-Calais**. Ils contestent l'absence de base légale concernant l'évacuation du campement. Le préfet du Pas de Calais invoque la « **flagrance** » comme base légale à cette expulsion. (La flagrance permet qu'il n'y ait aucune préparation à l'évacuation). Or, cette procédure n'autorise en rien une expulsion de personnes jugées « **indésirables** ». Ils vont donc aller en référé devant le tribunal judiciaire de Boulogne-sur-Mer pour voie de fait. Cela permet de contester l'absence de base légale, l'administration s'octroyant des pouvoirs qu'elle n'a pas. Ce ne sont pas les mises à l'abri qui posent problème mais bien la manière dont elles se déroulent.

Il est demandé que les droits fondamentaux des personnes soient respectés. Par cette action en justice, les associations espèrent pouvoir obliger la préfecture à prendre des mesures adéquates lors des opérations de mises à l'abri : faire un diagnostic social auprès des personnes migrantes, les identifier correctement – lors de l'évacuation du 29 septembre, des mineurs ont été envoyés dans des dispositifs pour majeurs – mais aussi prendre en compte leur consentement. On ne peut pas envoyer des gens à l'autre bout de la France sans tenir compte de leur souhait. Les associations et les migrants demandent également réparation pour les requérants qui ont perdu leurs affaires au cours de l'évacuation du 29 septembre.

Aujourd'hui, le campement comporte presque autant de personnes qu'avant l'évacuation.

Les associations d'aide aux migrants non mandatées par l'État pourront continuer à effectuer leurs missions humanitaires, sous couvert de la délivrance d'une attestation de leur responsable.

Les Érythréens, les Éthiopiens et Soudanais, sont les migrants qui restent le plus longtemps à Calais, faute d'argent pour payer un passeur vers l'Angleterre. Le 11 novembre, un migrant est grièvement blessé au visage par un tir de LBD. Une personne qui accompagnait le blessé a par ailleurs été interpellée et condamnée à sept mois de prison avec sursis. Des migrants érythréens, à Calais, dénoncent des violences policières : CRS qui donnent des coups, qui les "gazent" quand ils les voient au bord des routes ou même pendant leur sommeil... Voilà des exemples du "déchaînement de violences policières" perpétrées depuis le début du second confinement en France et dénoncées par des migrants érythréens . Ils ont transmis une lettre, lundi 16 novembre, notamment au préfet du Pas-de-Calais et aux médias, ce groupe de migrants multiplie les appels à la justice et à l'aide. Une saisine de la Défenseure des Droits est "en cours". La préfecture du Pas-de-Calais, qui juge ces accusations "graves", a indiqué que le préfet avait "sollicité, le directeur départemental de la sécurité publique en lui demandant un rapport très précis sur les faits allégués".

CAYENNE

A Cayenne, en Guyane, dans le bidonville de "Piste Tarzan", environ 3 000 personnes, dont une large majorité d'haïtiens sans papiers, vivent comme ils peuvent, sans eau courante ni électricité, à deux pas des immeubles et des quartiers bétonnés. Elles y restent souvent de longues années.

PARIS

La Mairie de Paris ouvrira début décembre un **nouveau centre d'accueil de jour** à deux pas du Louvre, dans le 1er arrondissement. En effet, les mairies des arrondissement de Paris ont été regroupées, et les locaux de la mairie du 1er arrondissement est libre. Ce centre d'accueil de jour est dédié aux migrants, aux demandeurs d'asile et aux réfugiés. Début décembre, on y accueillera les migrants sans rendez-vous. Ce centre offrira un accès aux douches et à des services sanitaires pour environ 200 personnes. Une connexion wifi sera disponible. Des cours de français, des ateliers de théâtre et de danse y seront également proposés. La gestion du centre est assurée par l'Armée du Salut, en lien avec ses partenaires : le Samu social et Médecins du monde. Actuellement, seul fonctionne un cabinet médical qui ne peut recevoir que 10 personnes par jour.

SAINT-DENIS

Le camp de Saint-Denis, en banlieue parisienne, compte près de 2 000 personnes, incapables de se confiner faute d'un dispositif généralisé de mise à l'abri. En l'absence de **tests covid** pratiqués, le nombre de personnes contaminées reste une inconnu. L'ONG Médecins du monde n'a ni les moyens, ni le matériel pour pratiquer des tests PCR. Quand les personnes se présentent d'elles-mêmes, elles sont prises en charge. Mais la mise à l'abri des personnes à la rue reste une urgence, surtout à l'approche de l'hiver et de la baisse des températures. Outre le Covid, d'autres maladies sévissent dans ces camps.

Mais depuis le 17 novembre, ce camp a été démantelé par la police. Si des migrants ont été emmenés par bus vers des centres d'accueil, il restait des centaines de personnes (500 ? 800 ? selon les ONG) qui n'ont pas pu monter dans les bus. Elles attendent de pouvoir monter dans un bus et être prises en charge. Les forces de l'ordre leur demandent de se disperser et lance sommation sur sommation. Des migrants portant des sacs de voyage, des sacs de courses et de gros sacs à dos courent pour échapper aux forces de l'ordre. Les policiers tirent régulièrement des lacrymogènes. Des centaines de tentes achetées par les dons des citoyens et utilisées une nuit pour mettre l'abri des familles sont jetées, sous la supervision de la sous-préfète. Il est impossible pour les associations de les récupérer pour les redistribuer à ceux et celles encore à la rue.

Une soixantaine de migrants ont été mise à l'abri dans un hôtel de Clamart. Une équipe médicale demande aux migrants, un par un, s'ils acceptent de se soumettre à un test de dépistage. le

taux d'acceptation des tests a été extrêmement élevé au cours des dépistages mis en œuvre dans la trentaine de centres d'hébergement réquisitionnés après le démantèlement. Les résultats de ces tests réalisés essentiellement par des équipes de l'APHP, du Samu social et de la Croix-Rouge sont attendus au cours des prochains jours. Ils devraient offrir une idée précise du taux de contamination qui prévalait au sein des occupants du camp installé au nord de Paris. Cette solution d'hébergement devrait durer jusqu'à la mi-décembre.

Déclaration de l'évêque de Saint-Denis, à la suite de l'évacuation d'un camp des migrants de la Porte de Paris le 17 novembre 2020.

Ce matin le camp des migrants, essentiellement des demandeurs d'asile qui se trouvait à la Porte de Paris à Saint-Denis a été évacué. C'est, dans notre pays, une énième évacuation, une de plus ! Nous devrions nous réjouir d'une **mise à l'abri** de ces personnes, respectueuse de leur dignité. Malheureusement, **personne n'est dupe**. Au regard des évacuations précédentes nous savons que la plupart d'entre elles, d'ici une semaine ou deux, seront à nouveau à la rue. A quoi bon, dès lors, déployer de tels moyens pour reproduire ailleurs la même situation qui suscitera, à son tour, une nouvelle évacuation ? Il y a là une spirale infernale qui conduit notre société à la désespérance et au mépris de l'homme... Reconnaître chaque être humain comme un frère ou une sœur et chercher une amitié sociale qui intègre tout le monde ne sont pas de simples utopies. Cela exige la décision et la capacité de trouver les voies efficaces qui les rendent réellement possibles... A l'heure où notre pays engage des moyens financiers considérables pour soutenir ceux et celles qui souffrent de la pandémie et de ses multiples conséquences comment ne trouverait-il pas, pour peu que nous le voulions réellement - simples citoyens et dirigeants politiques - **les ressources nécessaires à l'accueil des migrants ?**

TOULOUSE

Une mère de famille a été placée au Centre de rétention administrative de Toulouse alors que son bébé de 20 jours est resté dehors avec le père et sans qu'elle puisse l'allaiter. C'est une violation de la Convention européenne des droits de l'Homme.

TOURS

À Tours, une « maison-sas » va permettre d'**héberger provisoirement des mineurs étrangers** non-accompagnés non pris en charge par le département et donc refusés par l'Aide sociale à l'enfance. C'est une initiative de l'association Utopia 56 Tours qui a réussi à récolter des fonds sur Internet et auprès d'autres structures. Elle recherche actuellement des meubles. Dans cette maison, 14 mineurs du Bangladesh ou encore d'Afrique de l'Ouest seront pris en charge socialement, médicalement et de façon administrative, en plus d'avoir un toit où passer les soirées d'hiver et de suivre des cours gratuits dispensés par des enseignants retraités. Les jeunes devraient y rester entre un et trois mois, avant de rejoindre des hébergeurs solidaires.

VERSAILLES

Le centre d'hébergement d'urgence « Les Mortemets » a servi pendant de longs mois d'hébergement aux Demandeurs d'Asile; ils viennent d'être **évacués pour "insalubrité"** par la Croix-Rouge ...mais **déclarés "salubres"** pour y accueillir des personnes de St Denis et de la Chapelle, gérés par le Secours Catholique !

La préfecture, service public, étant ouverte, elle donne à nouveau des RV. Les permanences juridiques d'accueil des étrangers en demande de papiers, reprennent donc dans le département des Yvelines début décembre, selon les modalités Covid.

MANCHE

Dix-sept migrants répartis dans deux embarcations ont été secourus jeudi 5 novembre par les navires de la marine française dans la Manche alors qu'ils tentaient de rejoindre l'Angleterre.

MEDITERRANEE CENTRALE

L'**Open Arms** a repris la mer le 4 novembre pour porter secours à des embarcations en détresse au large des côtes libyennes. Il est actuellement le seul navire humanitaire à sillonner la zone de recherche et de sauvetage.

En 24h, le navire **Open Arms** a porté secours à presque 200 personnes au large des côtes libyennes. Dans la soirée du 10 novembre, en mer Méditerranée, il a récupéré 88 personnes épuisées et dans un état de santé très précaire, mais mises en sécurité. Mercredi 11 novembre, dans la matinée, le bateau humanitaire a secouru une centaine de migrants, tombés à l'eau après le naufrage de leur frêle embarcation. Au moins treize personnes cherchant à fuir la Libye ont, elles, trouvé la mort mardi dans le naufrage de leur embarcation, sans avoir pu être secourues.

LIBYE

Immobilisés depuis plusieurs semaines par les autorités italiennes pour des "irrégularités techniques", les navires humanitaires sont absents au large des côtes libyennes. Cependant, les migrants continuent de prendre la mer au péril de leur vie. En seulement 48h, 550 personnes ont été interceptées en Méditerranée par les garde-côtes libyens et renvoyées dans les centres de détention libyens (selon l'Organisation internationale des migrations).

Depuis janvier, 10 398 personnes, dont 692 femmes et 556 mineurs, ont été interceptées en mer et renvoyées dans un port libyen, contre 9 225 pour l'ensemble de l'année 2019, selon les chiffres de l'OIM. Plus de 200 migrants sont morts en tentant de rejoindre les côtes européennes et 337 ont disparu en mer.

Des membres de l'OIM ont rapporté un terrible naufrage au large de Khuma sur la côte libyenne, jeudi 12 novembre. Quarante-sept survivants ont été ramenés à terre par la garde côtière et les pêcheurs mais trente-et-un corps ont été retrouvés. Quelques heures plus tard, un deuxième naufrage à Sorman, à quelque 180 kilomètres à l'est d'al-Khoms a fait 20 morts selon Médecins Sans Frontières.

UNION EUROPEENNE

Samos, est un centre d'identification et de réception où les migrants sont censés rester le temps de l'étude de leur demande d'asile. Les multiples morts en méditerranée montrent la **nécessité urgente** de trouver des **voies sûres et légales permettant aux demandeurs d'asile de rejoindre l'Europe** (Conseil européen pour les réfugiés et les exilés).

EUROPE

BALKANS

La « route des Balkans » est théoriquement fermée depuis mars 2016. Pourtant, des milliers de réfugiés continuent d'avancer sur les routes de la région, malgré les murs de barbelés et les frontières fermées. C'est aujourd'hui la Bosnie-Herzégovine qui s'impose comme une étape privilégiée pour tenter d'accéder à la Croatie et au territoire de l'UE.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Depuis le début de l'année 2020, le Service des étrangers de Bosnie-Herzégovine a traité les dossiers de **15 057 migrants**, dont 14 144 ont exprimé leur intention de demander l'asile dans le pays. Selon les chiffres officiels, 6210 migrants résideraient actuellement dans les centres d'accueil.

CANARIES

Un **passeur** marocain de 29 ans, a été **condamné** mercredi 4 novembre à huit ans de prison et à une amende de 160 000 euros par un tribunal des Canaries. Il avait tenté de faire passer clandestinement ces migrants depuis les côtes nord-marocaines jusqu'aux îles Canaries le 16 mai 2019. Dans son bateau, de 5,5 mètres sur 2,5 mètres il avait embarqué 30 personnes pour un voyage de cinq jours. Chaque passager avait payé environ 1 000 €. Le bateau a été jugé "fragile, instable et mal adapté au transport de tant de personnes sur une traversée de plusieurs jours" par le tribunal espagnol. Le passeur n'avait pas non plus suffisamment de gilets de sauvetage ni de provisions en quantité suffisante. "Le capitaine a effectué une manœuvre précipitée et risquée pour amener le bateau à terre. Cette action a provoqué une collision entre le navire et un rocher, et plusieurs personnes sont tombées à la mer". Le capitaine a sauté dans l'eau juste avant que le bateau ne heurte le rocher et a nagé jusqu'au rivage. Il a été arrêté deux semaines plus tard. Le naufrage du bateau qu'il conduisait a entraîné la mort de trois personnes, deux femmes et un bébé d'un an.

Un **autre passeur** a été placé en détention provisoire, jeudi 5 novembre 2020. Il est accusé d'être responsable de la mort de 17 migrants, morts de faim et de soif, après avoir dérivés en mer pendant plusieurs jours. Les survivants ont été secourus par un navire marchand, le 19 octobre.

Selon les chiffres de l'Organisation internationale des migrations, 414 personnes sont mortes en tentant la traversées vers les Canaries. Il n'y en avait que 210 en 2019.

Plus de 1 600 migrants africains sont arrivés les 7 et 8 novembre 2020 sur les côtes des îles des Canaries. Le camp d'Arguineguin sur l'île de Grande Canarie, qui est débordé (d'après la Croix Rouge) sera fermé.

Un camp pour migrants, pouvant accueillir 200 personnes sous 23 tentes, a été installé le long d'un ancien entrepôt militaire, sur l'île de Grande Canarie. Des centaines de migrants sont toujours bloqués depuis plusieurs jours dans le port d'Arguineguin, après avoir traversé l'océan depuis les côtes africaines.

Face à ce rythme d'une ampleur inédite depuis plus d'une décennie, Bruxelles a annoncé vouloir procéder à davantage de "retours dans les pays d'origine et de transit" des migrants. En effet, « fournir une protection internationale à ceux qui en ont besoin est une obligation morale, un droit fondamental, mais ceux qui n'ont pas besoin de cette protection internationale doivent retourner dans leur pays d'origine", a déclaré la Commissaire européenne qui était sur l'île vendredi 6 novembre.

A Mogan, commune dont dépend le port d'Arguineguin (Grande Canarie), près de 2 000 migrants s'entassent depuis des semaines le long de la jetée. Les migrants, dont certains sont maintenus au port depuis quatre ou cinq semaines, ont interdiction de quitter le site. Ils dorment à même le sol, sans affaires de rechange. Pour le juge du seul centre de rétention de l'île "Ces gens n'ont pas commis de crime mais on les considère comme des criminels" ; les migrants ne devraient pas passer plus de trois jours au port d'Arguineguin. "Ce qui se passe sur la jetée est totalement illégal". Pour pallier au plus urgent, les Canaries ont improvisé : des hôtels, vidés de leurs touristes, hébergent environ 5 000 personnes, épaulés par la Croix-Rouge.

Ces deux derniers mois, plus de 8 000 personnes ont débarqué dans l'archipel espagnol, la majorité à Grande Canarie. Au total depuis le début de l'année, 16 000 migrants sont arrivés aux

Canaries, contre 2 698 en 2019.

CROATIE

L'hebdomadaire allemand Der Spiegel confirme les allégations de **violences et de mauvais traitements systématiques de la part de la police** croate subis par les réfugiés qui tentent de franchir les frontières du pays depuis la Bosnie-Herzégovine. La police croate, une fois de plus, dément ces accusations.

GRECE

Depuis 2012, le camp bénévole et auto-géré de "Lesvos Solidarity-Pikpa" héberge des personnes handicapés ou femmes enceintes et familles vulnérables. Pour son action, la gérante a reçu en 2016 le prix Hansen décerné par le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Il a commencé à être évacué tôt dans la matinée du vendredi 30 octobre 2020. Les autorités justifient leur actions : "Le terrain est public et a été occupé ces dernières années par l'ONG qui fonctionne sans aucun contrôle". les 74 personnes qui y étaient hébergées doivent être transférées dans un camp municipal près du port de Mytilène.

Dans le camp de **Vathy**, sur l'île grecque de **Samos**, dans la nuit de dimanche 1er à lundi 2 novembre, une quinzaine de tentes ont été détruites par un **incendie**. Les pompiers sont intervenus rapidement sur les lieux, maîtrisant l'incendie en quelques heures. Aucun blessé n'est à déplorer, mais plusieurs personnes ont "tout perdu", y compris leurs documents administratifs. 3874 migrants vivent dans ce campement (prévu pour 648 personnes) constitué de cabanes en bois, de bâches et de couvertures. L'accès à l'eau et à la nourriture y est limité. Le séisme de magnitude 7 du 30 octobre a fait plus de peur que de mal, il n'a fait ni dégâts ni victime dans le camp.

Un **jeune garçon est décédé** en mer Égée, au large de l'île grecque de Samos, à la suite d'un naufrage du canot sur lequel il se trouvait. Vingt-quatre autres personnes, qui se trouvaient dans la même embarcation, ont, elles, pu être secourues par les garde-côtes grecs dimanche ou ont pu rejoindre l'île à la nage. Le **père de l'enfant a été arrêté** par les autorités grecques, accusé de "**mise en danger de la vie d'autrui**". Il risque jusqu'à 10 ans de prison. C'est à notre connaissance la première fois que le parent d'un enfant mort lors d'une traversée de la mer est inculpé. Cette accusation est une attaque directe contre le droit de demander l'asile. Il est **scandaleux** qu'un père en deuil soit puni pour avoir cherché la sécurité pour lui et son enfant. Ceci montre l'échec de l'Union européenne à trouver une solution aux routes migratoires dangereuses. Le Conseil européen pour les réfugiés et exilés a pour sa part estimé que "cette nouvelle tragédie montre la **nécessité urgente de trouver des voies sûres et légales**" permettant aux demandeurs d'asile de rejoindre l'Europe en toute sécurité.

Un homme âgé de 23 ans identifié comme le capitaine du bateau et suspecté d'être le **passer** par les autorités grecques, a par ailleurs été arrêté pour trafic de migrants.

AFRIQUE

SENEGAL

Point de vue d'un artiste sénégalais. **Un africain qui vient en Europe c'est un migrant, un européen qui vient en Afrique c'est un expatrié.** La cause de fond est l'indifférence des dirigeants

africains face à la **jeunesse**. Ils ne prennent pas assez en compte ses aspirations. Comme ils n'ont plus d'espoir, ils essayent d'aller en Europe. Ils cherchent simplement une vie meilleure. Ils prennent ces risques car on leur interdit de voyager légalement. L'Europe ne délivre que très rarement des visas aux Africains. Donc la solution, c'est la mer ou le désert avec les dangers que cela comprend. Et si les jeunes sont prêts à mourir en mer, cela signifie qu'ils n'ont même plus de rêves. C'est dramatique. Il faut redonner de l'espoir, et cela passe par le travail. Il faut mettre en place une véritable politique d'emploi des jeunes. **S'ils avaient un travail, ils ne partiraient pas**. La fuite de la jeunesse est un drame car ce sont eux les forces vives qui doivent construire l'Afrique. S'ils s'en vont quel est le devenir de notre pays ?

Un grand nombre de Sénégalais ont péri ces dernières semaines en tentant de gagner en pirogue les Canaries. L'Organisation internationale des migrations déplorait la mort de 140 Sénégalais au cours d'un seul naufrage en octobre 2020. Pour rendre hommage à ces hommes, femmes et enfants disparus en mer, La jeunesse sénégalaise a organisé une journée de deuil et de prière vendredi 13 novembre pour les victimes de l'immigration clandestine.

Plus de 1 500 migrants ont été interceptés sur les côtes sénégalaises, dont 29 convoyeurs.

Étant donné l'abondance des informations, je n'ai pas précisé chaque média utilisé, mais ceux consultés sont, entre autres : https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2020/09/La_Cimade_Rapport_Retention_2019-1.pdf
<https://journals.openedition.org/conflits/5372>
<https://www.infomigrants.net/fr/>
<http://www.associationsalam.org/-Actualites->
<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200922->
<https://www.courrierinternational.com/article/>
https://www.liberation.fr/france/2020/11/06/contre-l-immigration-illegale-macron-envoie-l-armee_1804804
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/societe/immigration?r=hauts-de-france>
https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=1592536984280401&id=598228360377940
<https://saint-denis.catholique.fr/actualites/une-evacuation-de-plus-et-apres>
<http://www.gisti.org/spip.php?article6500>
https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=1592536984280401&id=598228360377940
<https://www.doctrine-sociale-catholique.fr/quelques-themes/83-migrations>